ℵ

Dans l'art pictural, où la fertile fantaisie des enlumineurs s'est exercée dès le XIII^e siècle sur le thème de l'enfer, deux grands noms dominent et synthétisent les tendances populaires : Jérôme Bosch et Pierre Breughel l'Ancien [1].

Du premier, nous retiendrons la célèbre *Tentation de saint Antoine* du musée de Lisbonne, qui est une véritable mise en image du contemporain *Malleus* : invasion de la forteresse en ruine où, selon la tradition, saint Antoine s'est retiré pour connaître la solitude ; épisodes du sabbat ; chevauchée à travers les airs, réunion de satanisants au bord d'un étang, messe noire, pacte diabolique, etc. Il convient de signaler dans la même veine iconographique le *Triptyque du Jugement dernier* de l'Académie de Vienne, illustration des thèmes médiévaux propres au développement du fantastique que sont les récits de l'Apocalypse. C'est une composition à première vue chaotique : la terre est livrée aux monstres infernaux, dans un ciel de catastrophe où des châteaux et des villes flambent à l'arrière-plan, les puissances infernales se ruent à la curée. On brûle, on pend, on égorge, on sectionne. L'eau, la roue, la meule multiplient leurs supplices. Un démon chevauche sur le dos d'une sorcière ; des lémures, des êtres monstrueux sortis des profondeurs de l'Érèbe et de l'Averne s'acharnent sur l'humanité pantelante.

Les œuvres maîtresses de Pierre Breughel l'Ancien dans le domaine du fantastique sont la *Chute des anges rebelles* du musée des Beaux-Arts de Bruxelles et *Dulle Griet* du musée Mayer van den Bergh à Anvers. On y retrouve l'inquiétude morbide de Bosch. La première composition est la dégringolade des maudits des voûtes célestes jusqu'aux profondeurs infernales,

qu'illusion (T. BEHAEGEL, *Les procès de sorcellerie en Belgique*, Annales d'archéol. médicale, t. I^er, 1923, p. 48). De même, les prêtres qui assistent à l'exécution d'une sorcière à Emsel croient à son innocence et déplorent la sentence (E. VAN WINTERSHOVEN, *Chronique tirée des registres paroissiaux d'Emsel*, Bull. de la Soc. scientif. et littér. du Limbourg, t. XXII, 1904, p. 61). On peut également citer comme exceptions l'attitude de l'abbé de Gembloux, Gaspart Bensele, qui plaça le fils d'une sorcière brûlée comme premier mambour de la paroisse et refusa de le casser quand fut connue son hérédité (Abbé JADIN, *Actes de la congrégation consistoriale*, Bull. de l'Institut histor. belge de Rome, t. XVI, 1935, p. 118) et celle des maires de Saint-Trond qui refusèrent de faire appréhender des sorcières sur dénonciation (Abbé SIMENON, *Suppliques adressées aux abbés de Saint-Trond*, Bull. de la Commission royale d'Histoire, t. LXXIII, 1904, pp. 467-468).

1. C. DE TORNAY, *H. Bosch*, Bâle, 1927. — L. VAN DEN BOSSCHE, *J. Bosch*, Diest, 1944. — J. COMBE, *J. Bosch*, Paris, 1946. — C. DE TORNAY, *P. Breughel l'Ancien*, Bruxelles, 1935. — G. GLUECK, *Pieter Breughel le Vieux*, trad. J. PETITHUGUENIN, Paris, 1937 [réimpression en 1939]. — Les questions relatives à la fantasmagorie chez Bosch, Breughel et leur postérité viennent d'être étudiées par P. FIERENS, *Le fantastique dans l'art flamand*, pp. 48-67, Bruxelles, 1947.